Nations Unies S/2004/985



Conseil de sécurité

Distr. générale
21 décembre 2004

Original: français

Lettre datée du 20 décembre 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité, en date du 28 avril 2004, relative à la non-prolifération des armes de destruction massive. Par cette résolution, le Conseil de sécurité a notamment décidé de créer un comité qui, en faisant appel, le cas échéant, à d'autres compétences, lui fera rapport sur la mise en œuvre de ladite résolution.

En conséquence, je tiens à vous informer qu'avec l'assentiment du Comité créé par la résolution 1540 (2004), je compte nommer les experts ci-après pour aider le Comité dans ses travaux :

Volker Beck (Allemagne)
Richard T. Cupitt (États-Unis d'Amérique)
Roque Monteleone-Neto (Brésil)
Victor S. Slipchenko (Fédération de Russie)

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette communication à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

04-65860 (F) 221204 221204